EUROPÊCH' 2015

SYNTHESE DE LA RECOLTE EUROPEENNE 2014

PREVISIONS DE RECOLTE 2015 :

Pêche – Nectarine – Pavie – Pêches plates

Document réalisé par : Eric HOSTALNOU
Chambre d'Agriculture du Roussillon

SYNTHESE DE LA RECOLTE EUROPEENNE

Pêche / Nectarine / Pavie 2014

Unité : tonnes.

	Pêche ronde	Pêche plate	Nectarine	Pavie	TOTAL *Pêche(R + P)+ Nectarine*
ITALIE	**555 237**	**NR**	**765 064**	**61 836**	**1 320 301**
Piémont / Lombardie / Lig	*65 140*		*111 832*	*1 765*	*176 972*
Vénétie / Frioul / Julienne	*30 521*		*38 330*	*2 343*	*68 851*
Emilie Romagne	*92 602*		*267 190*	*13 401*	*359 792*
Italie du Centre	*39 389*		*36 495*	*2 652*	*75 884*
Italie du Sud	*327 585*		*311 217*	*41 675*	*638 802*
GRECE	**230 000**	**NR**	**83 000**	**425 000**	**313 000**
Macédoine	*225 000*		*80 300*	*410 000*	*305 300*
Autre Grèce	*5 000*		*2 700*	*15 000*	*7 700*
ESPAGNE	**301 828**	**254 783**	**543 980**	**257 764**	**1 100 591**
Andalousie	*35 100*	*100*	*72 800*	*5 010*	*108 000*
Valence	*9 000*	*1 500*	*23 800*	*0*	*34 300*
Murcie	*21 000*	*65 000*	*55 000*	*62 000*	*141 000*
Catalogne	*109 491*	*103 800*	*176 786*	*21 000*	*390 077*
Rioja/Navarre/Aragon	*81 170*	*75 451*	*150 792*	*144 596*	*307 413*
Extremadure	*46 067*	*8 932*	*64 802*	*4 048*	*119 801*
Autre Espagne	*0*	*0*	*0*	*21 110*	*0*
France	**117 939**	**NR**	**106 742**	**6 075**	**224 681**
Languedoc-Roussillon	*49 557*		*52 583*	*3 830*	*102 140*
Rhône-Alpes	*26 358*		*16 422*	*0*	*42 780*
P.A.C.A.	*28 708*		*28 855*	*2 145*	*57 563*
Autres régions	*13 316*		*8 882*	*100*	*22 198*
TOTAL EUROPE 2014	**1 205 004**	**254 783**	**1 498 786**	**750 675**	**2 958 573**

*** A ce jour seule l'Espagne identifie à part les pêches plates**
pour les autres pays, les volumes sont très faibles et intégrés aux pêches rondes
NR : Non renseigné

EUROPE

Prévisions Pêche / Nectarine / Pavie 2015

Unité : tonnes.

	Pêche ronde	Pêche plate	Nectarine	Pavie	TOTAL *Pêche(R + P)+ Nectarine*
Italie	566 960	NR	747 627	63 468	1 314 587
Grèce	235 000	NR	82 000	435 000	317 000
Espagne	298 263	285 104	547 801	264 729	1 131 168
France	115 281	NR	99 510	5 970	214 791
TOTAL EUROPE 2015	**1 215 504**	**285 104**	**1 476 938**	**769 167**	**2 977 546**

*** A ce jour seule l'Espagne identifie à part les pêches plates**
pour les autres pays, les volumes sont très faibles et intégrés aux pêches

RAPPEL 2014	1 205 004	254 783	1 498 786	750 675	2 958 573
MOYENNE 2009-2013	1 300 870	86 401	1 458 138	791 142	2 845 409

VARIATION 2015/2014	**+ 10 500**	**+ 30 321**	**- 21 848**	**+ 18 492**	**+ 18 973**
	+ 1%	*+ 12%*	*- 1%*	*+ 2%*	*+ 1%*
VARIATION 2015 / Moyenne 2009-2013	**- 85 366**	**+ 198 703**	**+ 18 800**	**- 21 975**	**+ 132 137**
	- 7%	*+ 230%*	*+ 1%*	*- 3%*	*+ 5%*

GRECE

Prévisions Pêche / Nectarine / Pavie 2015

Unité : tonnes.

	Pêche	Nectarine	Pavie	TOTAL *Pêche + Nectarine*
Macédoine	230 500	79 300	420 000	309 800
Autre Grèce	4 500	2 700	15 000	7 200
TOTAL GRECE 2015	**235 000**	**82 000**	**435 000**	**317 000**

RAPPEL 2014	230 000	83 000	425 000	313 000
MOYENNE 2009-2013	202 520	73 340	377 800	275 860

VARIATION 2015/2014	**+ 5 000**	**- 1 000**	**+ 10 000**	**+ 4 000**
	+ 2%	*- 1%*	*+ 2%*	*+ 1%*
VARIATION 2015 / Moyenne 2009-2013	**+ 32 480**	**8 660**	**+ 57 200**	**41 140**
	+ 16%	*+ 12%*	*+ 15%*	*+ 15%*

ESPAGNE

Prévisions Pêche / Nectarine / Pavie 2015

Unité : tonnes.

	Pêche	Pêche plate	Nectarine	Pavie	TOTAL *Pêche + Nectarine + pp*
Andalousie	35 100	100	72 800	5 010	108 000
Valence	9 900	1 950	26 000	0	37 850
Murcie	20 000	75 000	52 000	62 000	147 000
Catalogne	106 400	116 900	181 160	20 600	404 460
Rioja / Navarre / Aragon	85 419	81 289	149 709	150 582	316 417
Extremadure	41 444	9 865	66 132	4 097	117 441
Autre Espagne	0	0	0	22 440	0
TOTAL ESPAGNE 2015	**298 263**	**285 104**	**547 801**	**264 729**	**1 131 168**

RAPPEL 2014	301 828	254 783	543 980	257 764	1 100 591
MOYENNE 2009-2013	282 149	86 401	436 660	315 141	805 210

VARIATION 2015/2014	**- 3 565**	**+ 30 321**	**+ 3 821**	**+ 6 965**	**+ 30 577**
	- 1%	*+ 12%*	*+ 1%*	*+ 3%*	*+ 3%*
VARIATION 2015 / Moyenne 2009-2013	**+ 16 114**	**+ 198 703**	**+ 111 141**	**- 50 412**	**+ 325 958**
	+ 6%	*+ 230%*	*+ 25%*	*- 16%*	*+ 40%*

ITALIE

Prévisions Pêche / Nectarine / Pavie 2015

Unité : tonnes.

	Pêche	Nectarine	Pavie	TOTAL *Pêche + Nectarine*
Piémont / Lombardie / Ligurie	58 867	100 962	1 591	159 829
Vénétie / Frioul / Julienne	28 179	35 297	2 147	63 476
Emilie Romagne	87 972	245 815	12 731	333 787
Italie du Centre	40 792	38 486	2 640	79 278
Italie du Sud	351 150	327 067	44 359	678 217
TOTAL ITALIE 2015	**566 960**	**747 627**	**63 468**	**1 314 587**

RAPPEL 2014	555 237	765 064	61 836	1 320 301
MOYENNE 2009-2013	673 589	805 591	92 122	1 479 180

VARIATION 2015/2014	**+ 11 723**	**- 17 437**	**+ 1 632**	**- 5 714**
	+ 2%	*- 2%*	*+ 3%*	*- 0%*
VARIATION 2015 / Moyenne 2009-2013	**- 106 629**	**- 57 964**	**- 28 654**	**- 164 593**
	- 16%	*- 7%*	*- 31%*	*- 11%*

FRANCE

Prévisions Pêche / Nectarine / Pavie 2015

Unité : tonnes.

	Pêche	Nectarine	Pavie	TOTAL *Pêche + Nectarine*
Languedoc - Roussillon	48 720	48 250	3 730	96 970
Rhône - Alpes	23 940	17 336	0	41 276
P.A.C.A.	29 605	25 644	2 140	55 249
Autres régions	13 016	8 280	100	21 296
TOTAL FRANCE 2015	**115 281**	**99 510**	**5 970**	**214 791**

RAPPEL 2014	117 939	106 742	6 075	224 681
MOYENNE 2009-2013	142 613	142 547	6 080	285 160

VARIATION 2015/2014	**- 2 658**	**- 7 232**	**- 105**	**- 9 890**
	- 2%	*- 7%*	*- 2%*	*- 4%*
VARIATION 2015 / Moyenne 2009-2013	**- 27 332**	**- 43 037**	**- 110**	**- 70 369**
	- 19%	*- 30%*	*- 2%*	*- 25%*

PECHE - NECTARINE - PAVIE

La campagne 2014 a été marquée par un hiver relativement doux sans accident climatique majeur et un potentiel de production qui s'est exprimé pleinement dans tous les bassins de production.

Contrairement à 2013, 2014 a été une année relativement précoce avec une semaine à 10 jours d'avance par rapport à l'année précédente.

Le printemps a été doux et sec ce qui a entrainé cette précocité et une offre abondante dès la fin du mois d'Avril. Le marché a été difficile sur ce créneau extra précoce avec le téléscopage des productions du Maghreb, du Sud de l'espagne ou du Sud de l'Italie.

Vers la mi Mai, avec l'arrivée des productions des zones moins précoces, le marché s'est fluidifié jusqu'à mi Juin-fin Juin.

Mais l'augmentation des volumes sur cette période combinée à une météo maussade ont déséquilibré le marché fin Juin-début Juillet, marché qui ne s'est plus relevé.

A partir de la Mi-Aout, l'embargo Russe n'a fait qu'amplifier ce déséquilibre en obligeant les principaux exportateurs sur cette destination, c'est à dire les espagnols, à réorienter leur production sur le marché communautaire.

Au final une campagne 2014 très difficile pour tous les pays producteurs.

Cette année, l'automne et l'hiver ont également été doux mais contrairement à 2014, la floraison s'est déroulée dans des conditions climatiques plus difficiles avec des pluies et de légères gelées.

Sans impacter significativement le potentiel de production final, ces conditions ont conduit à une floraison et une nouaison moins abondantes, d'où des besoins en éclaircissage inférieurs à ceux de l'année dernière.

Les pluies abondantes de l'hiver et du début du printemps ont dans la plupart des situations permis de faire le plein des sols et des retenues de stockage.

A ce stade, nous observons un retard d'environ une semaine à 10 jours sur l'année dernière qui était une année précoce mais le climat de Mai et Juin peut faire évoluer cette situation.

Au niveau des volumes de production prévus, ils se situent proches du potentiel, les légères évolutions étant liées aux surfaces qui entrent en production dans certains bassins (Nord Espagne) ou qui sont arrachées (France, Nord Italie).

Le retard de la végétation et la date avancée de diffusion de ces prévisions rendent l'exercice des prévisions très difficile. Il faudra donc considérer ces chiffres comme une première estimation qui sera à valider dans les prochaines semaines.

Au niveau européen, si on compare à 2014, les prévisions de récolte indiquent une récolte 2014 stable, avec + 1% en pêches, pêches plates et nectarines pour un peu moins de 3 millions de tonnes et de + 2 % en pavies avec 770 000 tonnes.

Par rapport à la moyenne 2009/2013, on observe une légère hausse de + 5 % en pêches, pêches plates et nectarines et une baisse de 3 % en pavie ce qui montre une certaine stabilisation structurelle pour cette sous espèce.

Pour les pêches et les nectarines, au niveau des différents pays, les prévisions sont proches des volumes récoltés l'année dernière. Les différences sont principalement liées à l'évolution des surfaces en production, en augmentation en Espagne, stables en Grèce et en baisse en Italie et en France.

Pour l'ensemble pêches rondes, plates et nectarines, l'Espagne présente une prévision supérieure de 3 % à celle de l'année passée, la Grèce et l'Italie sont stables alors que la France est en léger recul avec – 4%.

Dans les pêches on peut noter le phénomène pêche plates en Espagne avec une augmentation de près de 12% par rapport à 2014 avec l'entrée en production de vergers plantés entre 2010 et 2013, même si on assiste à un ralentissement des plantations et quelques surgreffages.

Après une baisse continue ces dernières années, les pêches pavies, généralement destinées à la transformation, semblent se stabiliser notamment en Grèce et en Espagne qui sont les principaux producteurs.

ITALIE

Gabriele FERRI
Coordinateur filière pêche et nectarine Ortofrutta Italia O. I.
Directeur de Naturitalia soc. coop. Agricola

Comment s'est déroulée la campagne 2014 en terme de volumes, de qualité, de marché ?

La Production 2014 a été inférieure de près de 5% par rapport à celle de l'année précédente atteignant un volume de 1 382 137 tonnes.

L'élément imprévu qui a fortement conditionné la campagne a été l'évolution climatique (cf données ARPA Emilie Romagne). Sur la période de Mai à Septembre, il y a eu 69 jours de pluie avec 414 mm de précipitations contre 31 jours pour la moyenne 2010-2013. Le mois de Juillet a enregistré un record avec 16 jours de pluie et 131.5 mm de précipitations.

Ces conditions climatiques exceptionnelles ont impacté significativement la qualité des fruits produits ainsi que la consommation, créant une situation particulièrement difficile pour la filière et notamment pour la production.

Quel a été l'impact du blocus Russe sur vos exportations et sur le déroulement de la campagne ?

Même s'il ne s'agit pas d'un de nos marchés principaux, cette fermeture a eu de fortes répercussions commerciales.

La fermeture du marché russe à partir de début Aout n'a pas eu d'impact sur les volumes exportés sur ce marché.

Les volumes exportés annuellement en Russie se situent aux environs de 10 000 tonnes ce qui est peu important. Le problème est venu du fait que cette décision a conduit à ce que des volumes d'autres origines et qui étaient destinés à ce marché ont été contraints de s'orienter vers le marché européen ce qui entraîna de graves difficultés.

Quelles sont les tendances structurelles d'évolution de la filière au niveau de la production ? Au niveau des marchés ?

Nous n'avons pas de nouvelles données sur l'évolution des surfaces depuis 2014 mais nous observons une baisse des surfaces d'environ 5% sur cette espèce. Cette baisse n'est pas homogène pour toute les zones de production. Dans le Sud on assiste même à une augmentation des surfaces. On peut également noter une réelle amélioration de la qualité favorisée par la rénovation variétale qu'on observe pour la pêche et la nectarine

Au niveau commercial, il faut également remarquer de plus en plus de tentatives vers de nouvelles destinations avec l'objectif d'alléger, même de manière limitée, la pression que tous les producteurs européens exercent sur le marché de l'UE.

Quels sont pour vous les enjeux pour la filière italienne ? Européenne ?

Le principal problème est le résultat économique généré à la production et qui ne permet pas de continuer à investir dans cette espèce. Nous pensons qu'il est indispensable de développer une plus grande collaboration entre les 4 principaux pays producteurs pour définir des stratégies et des règles communes pour élever le standard qualitatif du produit mis sur le marché.

De plus, un projet de communication promotionnelle en Europe nous semble indispensable.

Comment se déroule le début de la campagne 2014 au niveau climatique ? Quels impacts à prévoir en terme de calendrier de production ? En terme de volumes ?

Après un déroulement climatique dans la norme, le printemps est en train de retarder légèrement la poursuite de la saison.

Actuellement, on observe un léger retard en toutes zones par rapport à l'année passée, mais il est difficile de savoir si ce retard persistera à la récolte. C'est encore un peu tôt pour s'avancer.

Au niveau du calendrier de production, on ne prévoit pas de chevauchement entre les différents bassins de production.

Le retard ne permet pas à ce jour de donner des indications précises sur les prévisions de récolte mais compte tenu des informations dont nous disposons actuellement, on prévoit une bonne production.

GRECE

NIKOS KOUTLIAMPAS
AOP Velvendo - Kozani

En 2014, la production s'est située dans les volumes prévus, toutefois, les quantités commercialisables ont présenté une légère baisse suite à la grêle de juin - juillet.

La pluviométrie a affecté la qualité uniquement dans le cas des variétés précoces. Ensuite, la qualité était très bonne. Le retard de 10 jours a été préservé sur toute la période.

L'évolution du commerce a présenté diverses phases. Du début à la fin du mois de juin, elle est caractérisée par des prix moyens à bas (-20%, par comparaison à 2013). Ensuite, le commerce a présenté des difficultés. Il en a résulté une chute significative des prix. Les causes, on le sait, sont nombreuses et complexes, telles que : la crise économique prolongée, le conflit entre la Russie et l'Ukraine, les conditions climatiques qui n'ont pas favorisé la consommation, l'excédent de production, etc.

L'embargo imposé à la Russie concernant les pêches et les nectarines ainsi que d'autres fruits de l'UE a provoqué des troubles sur les marchés et une baisse ultérieure aussi bien des prix que de la demande. L'embargo a porté préjudice aussi bien aux acteurs commerciaux qui étaient uniquement orientés vers le marché russe que l'ensemble des acteurs de la filière. Nous avons vécu une chute inédite des marchés pour deux semaines et la destruction du produit, puisque les prix ne couvraient qu'une petite partie du coût de production.

Le soutien accordé par la communauté par le biais de mesures exceptionnelles – en dépit du retard pris dans la mise en œuvre- a donné un répit aux marchés, la demande s'est améliorée et les prix ont présenté une tendance à la hausse jusqu'à la fin de la saison. Toutefois, les quantités disponibles étaient dorénavant, limitées et le désastre était accompli. Les mesures exceptionnelles ont eu un effet positif sur les organisations de producteurs, bien que les quantités relevant du retrait (distribution gratuite) n'étaient pas significatives.

Enfin, l'embargo contre la Russie a donné lieu à de sérieuses préoccupations parmi les acteurs du commerce et les producteurs quant à l'avenir des pêches grecques. En effet, le marché russe représente le pilier de base pour ce qui est de l'écoulement de la production. Qui plus est, l'impact était direct sur les producteurs qui, dans la période courante, étaient particulièrement réticents s'agissant de nouvelles plantations de pêches et nectarines.

Les tendances correctrices de notre culture de la pêche afin de lutter contre la crise (commercialisation – prix) visent à améliorer la qualité de sorte à satisfaire les marchés et répondre aux exigences des consommateurs, les variétés non conformes n'étant pas mises sur les marchés car elles portent préjudice à la réputation de la pêche (saveur, arôme, couleur). L'arrachage moyennant aide communautaire aura, de toute évidence, un effet positif. Toutefois, en même temps, il faudra que les organisations de producteurs des pays producteurs de l'UE collaborent entre eux, définissent un cadre commun dans les domaines de la production et de la promotion de la pêche.

L'évolution de l'année en cours est caractérisée par la pluviométrie accrue, notamment aux mois de février et mars, et au début du mois d'avril, dans toutes les zones de production. La floraison des pêches et des abricots était prolongée avec pour effet le développement non régulier du fruit. Dans certaines régions - poches de gel- certaines variétés, principalement des primeurs, ont subi des dommages, tandis que dans d'autres, la pluie est allée jusqu'à provoquer la mort d'arbres (asphyxie). Dès la mi-avril, les conditions climatiques se sont améliorées. Procéder à des prévisions pour la période en cours présente des difficultés. Nous disposerons d'une estimation finale à la fin du mois de mai.

En dépit des particularités dues aux conditions climatiques, selon les prévisions, la production sera réduite par rapport à la normale. En effet, la production devait présenter une hausse, suite à de nouvelles plantations réalisées au cours des dernières années. Ainsi, selon les premières prévisions, la production se situera au même niveau que celle de 2014 pour les pêches et les nectarines, tandis qu'une légère augmentation est prévue pour les pavies. Enfin, l'on attend un retard de quelques jours dans le début de la récolte, par comparaison à 2013.

Le dispositif de gestion, de prévention et de soutien à la crise de l'UE, par le biais des mesures exceptionnelles, a fonctionné en retard et de manière fragmentaire. C'est pourquoi les quantités mises à disposition d'actions sociales (offre aux familles nombreuses) et de la production de jus en vue de la distribution aux organismes sociaux et aux écoles s'élevaient à près de 4.000 tonnes, quantité insignifiante par rapport au volume de production. Mais, en fin de compte, l'effet fut positif sur le régularisation du marché. De toute évidence, il convient d'améliorer les mesures de prévention et de soutien pour la période courante, afin d'éviter une crise grave.

C’est pourquoi nous demandons :

1. Des quantités supplémentaires relevant du retrait, en fonction du niveau de production de chaque pays et de l’état des marchés.

2. Intégration aux mesures de 2014, programmes communs de promotion du produit sur de nouveaux marchés.

3. Augmentation du prix de compensation.

4. Mise en œuvre des mesures aussi longtemps que dure l’embargo.

ESPAGNE

Javier BASOLS
Responsable du groupe fruits à noyaux Cooperativas Agro-alimentarias

Quel a été l'impact du blocus Russe sur les exportations et le déroulement de la campagne ?

La fermeture de ce marché a eu une répercussion très grave dans le secteur agro-alimentaire et tout particulièrement au niveau des fruits et légumes en déséquilibrant le marché :

Les exportations européennes qui n'ont pas pu être destinées à la Fédération Russe ont fait augmenter l'offre de production destinée au marché communautaire (165.000 Tonnes de pêches et de nectarines), provoquant la chute des prix.

Les pays tiers, loin de se concentrer sur la Russie et alimenter ainsi ce marché ont également concentré leurs ventes sur le marché européen beaucoup plus sûr, augmentant ainsi la pression.

L'instabilité financière de la Russie et la dévaluation du rouble ont aggravé la situation.

Ce déséquilibre a été utilisé par la distribution qui a exercé une pression forte à la baisse sur les prix à l'origine.

Les effets négatifs ne se sont pas limités aux seules transactions sur cette destination mais la baisse des prix a impacté toutes les origines.

Il faut mettre en avant la particulière vulnérabilité du secteur des fruits à noyaux : 1°) le caractère périssable de ces produits rend impossible son stockage; 2°) c'est un secteur majoritairement non bénéficiaire des aides à la surface de la PAC (en Espagne en tout cas à la différence d'autres pays) c'est à dire sans aucun filet de sécurité qui le protège.

Ce déséquilibre du marché a détérioré les niveaux de prix expédition et bien sûr les niveaux de rémunération des producteurs pour atteindre des niveaux nettement inférieurs aux coûts de production. (Les niveaux de rémunération pour les agriculteurs pour l'été 2014 en pêche à chair jaune n'ont pas atteint les 0,20 euros/kg et les 0,25 euros/kg pour les nectarines à chair jaune soit la moitié des prix enregistrés en 2013). IL faut remarquer que dans cette débacle générale, les adhérents des OP ont été les moins pénalisés et que la situation aurait été encore plus critique sans organisation économique.

La Russie n'est pas un marché facile à remplacer : il représente une part très importante des exportations extracommunautaires de fruits et de légumes. Pour s'implanter sur ce marché, les opérateurs européens ont du fournir des efforts importants, sa proximité et sa population en font une cible stratégique. C'est particulièrement le cas pour la filière pêche et nectarine espagnole, (la Russie absorbe plus de 70 000 tonnes, c'est à dire près de 10 % des exportations). On ne peut donc pas se passer de ce débouché sachant que tout ceci dépend de considérations politiques et que même si ces barrières étaient à nouveau levées, il n'est pas évident de revenir à la situation antérieure.

Au niveau des réactions de l'administation, il faut noter que les institutions europèennes ont reconnu dès le début – en Aout- leurs responsabilités sur les effets colateraux causés par leurs décisions géopolitiques et elles adoptèrent jusqu'à 4 reglements successifs. Ces mesures se sont avérées insuffisantes et, dans le cas des fruits d'été, elles arrivèrent trop tard et ne purent être mise en oeuvre de manière efficace.

C'est pour cette raison que notre organisation, ainsi que d'autres comme le Copa Cogeca ont réclamé de nouvelles initiatives de la commission avec entre autres mesures la prolongation des mesures jusqu'à la fin de l'embargo russe (pour ne pas qu'elles s'arrêtent en Juin) et que soit mis à disposition de la filière un cadre suffisant pour chaque fruit d'été et ce avant le début de la campagne.

Il est évident que, comme le dit la commission, toutes les difficultés du secteur des fruits ne sont pas la conséquence de l'embargo Russe mais une part importante des évênements vécus sont liés à ce facteur et c'est pour cette raison qu'il est légitime de continuer à demander des accompagnements en ce début de campagne.

Pensez vous que les mécanismes de gestion et de prévention des crises prévus par l'OCM ont fonctionné pendant la crise de 2014 ? que faudrait il changer ? Avez vous des propositions nouvelles ?

Pendant la crise de marché causée par l'embargo Russe, il a beaucoup été question de l'utilité ou de l'efficacité des mesures de gestion de crises dont dispose le secteur des fruits et légumes. Nous considérons que cette évaluation nécessite une analyse plus détaillée. De notre point de vue, il faut distinguer les outils pour gérer (ou prévenir) les crises de marchés qu'on pourrait appeler “outils de campagne” des outils nécessaires pour gérer des “crises graves” de marché comme celle provoquée par le veto Russe (ou celle provoquée en 2011 par la mauvaise gestion en allemagne d'E.Coli).

Si on parle des crises graves : nous considérons qu'inclure dans la PAC des mesures d'intervention pour prévenir ou limiter ce type de crises graves doit être un objectif de l'ensemble du secteur agroalimentaire et pas uniquement du secteur des fruits et légumes.

L'introduction dans le R-1308 de dispositions horizontales sur “les mesures exceptionelles face aux perturbations de marché”, “crise pour perte de confiance du consommateur” ou “problèmes spécifiques”, et la création de la “Réserve de Crises” est un premier pas dans la bonne direction. Mais il faut une plus grande détermination au moment d'utiliser ces outils, pour que leur déclenchement soit automatique et qu'ils soient bien dotés financièrement pour qu'ils soient capables de stabiliser les marchés, dans ce cas, en activant la “Réserve de Crises”, sans hésitations.

Ces dispositions, concrètement l'article 219 du R-1308, c'est ce qui a permis la mise en oeuvre des retraits exceptionnels de fruits et légumes à partir du 21 Aout jusqu'à (initialement) Juin 2015.

Nous considérons que ces mesures ont été nécessaires mais insuffisantes. Nécessaires parce qu'elles ont permis de soutenir le secteur, retirer du produit du marché et donner un signal de prix plancher au marché, permet d'amortir temporairement et/ou partiellement les chutes de prix. Mais ces mesures ont été insuffisantes. Absolument insuffisantes : Elles firent l'objet d'une dotation budgétaire très inférieure à la valeur des importations affectées, certains produits ont été très affectés, dans certains cas (en particulier pour les pêches et les nectarines) ces mesures arrivèrent trop tard; les quotas définis pour certaines productions et certains marchés furent insuffisants; le système de suivi de marché de la commission ne fut pas capable de détecter et de prévoir les chutes de prix à temps.

En ce qui concerne les autres mesures de gestion de crises dans le régime des aides fruits et légumes c'est à dire au sein des Programmes Opérationnels : nous considérons que ces dispositifs, dans la mesure où ils sont pris en charge par les PO – dont la fonction est essentiellement structurelle – ne peuvent être utilisés ni ne peuvent prétendre être utilisés pour solutionner des crises graves de marchés. Les OP utilisent leurs Fonds Opérationnels pour financer d'autres mesures : structurelles, programmées par avance, pluriannuelles. Avec la petite partie qui reste pour les mesures de prévention et de gestion des crises on peut seulement s'attaquer à de petites crises, passagères, ou mener des actions préventives limitées (promotions ponctuelles), mais jamais solutionner des effondrements de prix généralisés et durables. Pour qu'au travers des PO on puisse faire face à des crises graves, en finançant un volume suffisant de “retraits exceptionnels”, il faudrait sacrifier une bonne part des PO... Le souhaitons nous ? Est ce que c'est ce que veut la filière ? Nous pensons que non : nous considérons qu'il est possible d'améliorer significativement les mesures de prévention et de gestion des crises au sein des PO au niveau du réglement 543, mais pas sa réforme en profondeur. Au niveau des ces améliorations on peut citer :

Une flexibilisation des retraits destinés à une distribution gratuite, pour faciliter la distribution gratuite de produits transformés, et pour cela :

permettre que les montants fixés actuellement qui subventionnent le tri et le conditionnement puissent également s'appliquer à la transformation réalisée par les OP

permettre que le produit retiré soit transformé par l'OP (en finançant directement la tranformation) avant son envoi aux associations caritatives.

Adaptation des indemnisations – qui devront rester communautaires- à l'évolution des coûts de productions;

La flexibilisation du pourcentage de volume de production retirée.

C'est pourquoi

1º) “nous ne demandons pas l'impossible”: nous essayons d'améliorer dans une certaine mesure les règles , modifiant le R-543 mais nous ne souhaitons pas utiliser les PO pour un objectif pour lequel ils n'ont pas été conçus et pour lequel ils ne seront pas efficaces.

2º) Soyons conscient du risque qu'une amélioration des mesures de prévention et de gestion des crises en profondeur pourrait compromettre la pérennité du régime d'aide des PO dont nous disposons actuellement. Des aides que nous considérons comme absolument prioritaires parce qu'elles sont absolument indispensables pour que la filière affronte ses principaux défis à long terme (le regroupement de l'offre, l'amélioration de la commercialisation et de la compétitivité, etc...).

L'embargo Russe a également mis en évidence d'autres chantiers pour les institutions communautaires et notamment la nécessité d'établir un système (communautaire et pas de chaque état membre) de contrôle et de sanction des pratiques abusives et déloyales tout au long de la chaine de distribution.

La communauté en devrait elle pas intensifier les négociations pour ouvrir de nouveaux marchés ?

Bien sûr. L'UE a sur ce sujet un vrai chantier en suspens.

Le véto russe a mis en évidence le risque généré par le fait que les exportations extracommunautaires soient trop dépendantes d'une seule destination, qui plus est instable. Ceci a généré un nouveau débat aussi bien au niveau des administrations qu'au niveau de la filière : celui de la diversification des marchés d'exportation qui est passé au premier plan de l'agenda politique.

En Espagne et au niveau l'UE, se sont constitués des groupes d'experts pour travailler en faveur de cette “diversification” et nos politiques d'entonner des titres “un mal pour un bien” ou sur la difficulté et ses vertues. Nous partageons ces réactions et cette vision optimiste des perspectives de la filière. Mais nous avons besoin de moins de titres et de plus d'actions pour réaliser ces missions et nous considérons que les niveaux d'implication sont hétérogènes.

Evidemment, les metteurs en marché n'ont pas d'autre solutions que de travailler et investir par la diversification et se tourner vers d'autres objectifs. Il faut signaler que ces dix dernières années, le secteur fruits et légumes européen s'est confronté à des changements profonds et des défis importants (augmentation des coûts, exigences en matière de durabilité, évolution de la consommation, libéralisation des importations, démantèlement des systèmes d'aides...) Nous avons réalisé des efforts d'adaptation évidents, au niveau de la production et de la commercialisation grâce auxquels – et à l'augmentation de la population en capacité de payer des volumes et des niveaux de qualité dans certains pays- les produits européens sont compétitifs sur les marchés internationaux.

Ainsi, le secteur a essayé de compenser la baisse ou la stagnation de la consommation et maintenir le difficile équilibre du marché communautaire en utilisant l'exportation vers les pays tiers : ce qui a permis de pénétrer et d'augmenter très nettement les exportations vers les pays voisins (entre autres la Russie et les autres pays de l'Est qui se sont développés de plus de 200 % dans la dernière décade) ou vers des destinations plus lointaines comme le Brésil ou l'Algérie ou les pays du Moyen Orient, pour lesquels les volumes ont été multipliés par 4 sur cette même période.

Mais il y a encore de nombreux pays dans lesquels nous ne pouvons pas entrer, parce qu'ils ont mis en place des barrières phytosanitaires et parce qu'ils exigent des protocoles d'accord phytosanitaires inatteignables. Le caractère asymétrique des relations commerciales de l'UE avec le reste du monde est démesuré dans le secteur des fruits et légumes. Les marchés de pays qui ont la voie libre pour exporter des fruits et légumes au sein de l'UE ou qui sont liés par des accords bilatéraux avec l'UE, des pays comme Israel, la Turquie, le Mexique.... enregistrent des volumes d'exportations vers l'Europe de 20,30 ou 50% supérieurs aux volumes reçues depuis l'UE.

D'autres pays qui opèrent dans le cadre de l'OMC (Inde et Chine) imposent également des contraintes phytosanitaires restrictives ou des exigences inatteignables. Tous ceci est la conséquence du fait qu'alors que l'entrée des fruits et légumes au sein de l'UE est gérée par la commission, l'ouverture de ces nouveaux marchés se fait de manière bilatérale .

Chaque état membre, individuellement, avec un poids politique moindre, se confronte à la négociation de protocoles qui imposent des conditions d'entrée très chères, instables, contraignantes, disproportionnées pour arriver à des systèmes de contrôle inadaptés (inspecteurs phytosanitaires à destination etc...). De plus, l'ouverture que peut ponctuellement arriver à obtenir un pays pour un produit déterminé n'est pas utilisable pour les autres producteurs de l'UE

En conséquence, l'UE a dans le secteur des fruits et légumes, une balance commerciale négative avec l'immense majorité des différentes zones. Ces chiffres et ces faits montrent que :

1º) Il est certain qu'ils reste des opportunités à exploiter et que nous ne pouvons continuer à être les perdants

2º) Le problème n'est plus au niveau de la compétitivité mais au niveau de la persistance de barrières artificielles

3º) Ni l'accord de MSF de l'OMC ni les accords commerciaux négociés par l'UE ne son capables de lever ces obstacles non tarifaires.

Pour inverser cette tendance, que la diversification soit réellement possible, pour que notre potentiel puisse se développer, nous devons changer les règles du jeu et que l'UE s'implique dans les exportations comme elle s'implique quand il s'agit “d'ouvrir les portes pour les pays qui importent au sein de l'UE”. Bien évidemment les résultats seront à moyen et long terme et tout ne dépendra pas uniquement des décisions internes à la commission ou des états membres, mais de difficiles et complexes relations économiques et politiques internationales.

Mais il faut maintenant passer de la théorie à la pratique; Le temps n'est plus aux exploits d'un quelconque fonctionnaire, d'aider ponctuellement un état membre au cours d'une négociation, de créer et de diffuser des outils de partage “on line” sur l'accès aux marchés, ni d'animer des groupes d'experts... Il est temps de mener une politique unique, décidée, soutenue, programmée en faveur de nos exportations de fruits et légumes. En 2014 nous avons vu comment l'exécutif de l'Union Européenne arrivait de manière fulminante à un accord imposant des sanctions économiques à la Russie. Nous aimerions voir la même détermination et efficacité pour défendre les intêrêts d'un secteur stratégique comme celui des fruits et légumes. La crise causée par le veto Russe servira t'elle d'aiguillon, de stimulant ? Espérons que nous pourrons répondre par l'affirmative à l'occasion du Medfel 2016 ?

Comment s’est déroulée la campagne 2014 en treme de volumes, qualité et marché ?

La production totale de pêches en Espagne (incluant pêches, pêches plates, nectarines et pavies) a atteint 1 358 355 tonnes en 2014 ce qui représente une augmentation de 14 % par rapport à 2013.

On peut parler de potentiel optimal en 2014 grâce aux bonnes conditions globales qui ont permis un bon développement des fruits, aussi bien en volume qu’en qualité. La récolte a été en avance par rapport à l’année passée.

L’augmentation a concerné les pêches, les pêches plates et les nectarines : Les pêches plates ont poursuivi leur croissance, atteignant une production de 254 783 T, se rapprochant de plus en plus des volumes de pêches rondes, avec une hausse de 53 % par rapport à 2013. La nectarine a également connu une hausse significative, augmentant sa production de 18 % pour atteindre les 543 980 T alors que la production de pêches augmenta de 8.4 % avec 301 828 T.

Au niveau des exportations de pêches (pêches plates inclues) et des nectarines, elles ont représenté en 2014 840 507 T, soit 11% de plus qu'en 2013 (et presque le double d'il y a 10 ans…). Une augmentation due à la hausse des exportations de pêches, pour les nectarines, les exportations furent en léger repli. Pour ces exportations, 85 % est destiné à l'UE, et 10 % au reste de l'Europe.

Au niveau des pavies, la production espagnoles fut de 257 764 T soit une baisse de 9.4 % par rapport à 2013. A moyen terme, il semble qu'on assiste à une stabilisation de ces volumes, après la forte baisse qui se produisit entre 2005 (540 000 T) et 2012 (282 000 T).

En abricot on a observé une baisse de la production de 8 % par rapport à 2013, avec une récolte 2014 de 89 493 T dont 57 000 furent exportés (95 % au niveau de l'UE).

Au niveau du marché:

La campagne de fruits à noyaux a été marquée par le veto Russe du 7 Aout. A partir de cette date on observa une saturation généralisée des marchés. Au cours des toutes dernières semaines de marché, on assista à un léger sursaut des prix, que certains attribuèrent à la mise en place des mesures exceptionnelles de la communauté, mais qui ont surtout été dues à la baisse de production. Ces prix plus corrects ne concernèrent qu'une partie résiduelle des récoltes.

Mais déjà avant le véto et presque depuis le début de la campagne, la situation du marché était mauvaise : l'augmentation globale des volumes de 10 à 15 % en Europe déséquilibra le marché. Mais surtout, fin Juin et début Juillet, des conditions défavorables se cumulèrent. D'une part, l'avance des récoltes de certaines régions provoqua un pic de production. D'autre part, une demande atone notamment à cause du climat (pluies et températures fraiches au début de l'été). Tout ceci entraîna un stockage des produits, l'accumulation de l'offre, de fruits non récoltés… La chute des prix pour atteindre des niveaux qu'on ne put relever.

En pleine saison, au mois de Juillet, les prix sortie OP enregistraient des baisses de 50 % par rapport à l'année passée. Dans les régions de production précoces, on observa également des baisses de prix avec 30 % de moins qu'en 2013.

Cette évolution négative des prix fut également liée au comportement d'autres fruits d'été qui sont conccurents (melon, pastèque) ou la tendance baissière enregistrée par les produits qui précèdent les fruits à noyaux comme la fraise.

Ce triste scénario conduisit dès le début du mois de Juillet les producteurs espagnols et italiens à solliciter la commission pour demander la mise en œuvre de mesures exceptionnelles dans le cadre de l'article 219 du règlement 1308/2013. Des mesures que la commission ne déclencha pas et qui furent mises en place une fois le véto russe annoncé, le 21 Aout : il était déjà trop tard pour améliorer la situation.

De plus, la filière espagnole et son gouvernement subirent (et dénoncèrent) les attaques des producteurs français qui bloquèrent le passage des camions de fruits espagnols et détruisirent des produits à Perpignan début Juillet.

Quelles sont les tendances structurelles d'évolution du secteur au niveau de la production ? Au niveau des marchés ? Quels sont les défis du secteur espagnol ? Européen ?

Au niveau de la production on peut signaler la poursuite de la baisse des surfaces de fruits à pépins en faveur d'une augmentation de la production de fruits à noyaux (excepté les pêches pavies), mais aussi une diversification vers l'abricot et la cerise. Dans les zones de production de la méditerranée on parie sur les variétés très précoces. On assite en particulier à une augmentation de nouvelles variétés d'abricots et de nectarines, au détriment des pêches et des prunes.

Toutes ces évolutions sont causées par la demande du marché et par l'objectif de se démarquer des périodes de forte production d'autres régions ou pays.

On doit également noter la forte augmentation de l'offre en pêches plates qui est passée de 0 à 285 000 T en 5 ans. Les nouvelles plantations entrent actuellement en production mais on observe un ralentissement des nouvelles plantations et même l'arrachage ou le surgreffages de plantations de nectarines plates.

Au niveau des marchés, il faut noter l'intérêt croissant de toutes les zones de production pour l'ouverture de nouveaux marchés et en particulier les initiatives prises en ce sens par de nombreuses coopératives. Ceci nécessite d'adapter les structures commerciales et assumer de nouveaux risques ce qui prendra du temps. Mais il est clair pour tous les acteurs que le marché communautaire est saturé sur certains créneaux et que la dépendance des exportations vers la Russie est une faiblesse. D'autre part quand on est soumis, dans les zones de production ou de consommation, à certaines conditions climatiques même peu exceptionnelles, on court de le risque d'un déséquilibre du marché (surproduction et mauvais étalement des récoltes). Il faut être conscient que les possibilités d'exporter vers les pays tiers sont limitées pour les fruits d'été compte tenu de leur caractère hautement périssable.

Au niveau des défis pour la filière, il faut signaler les problèmes structurels liés à une niveau de regroupement de l'offre encore insuffisant et la nécessité de regrouper la production au sein de coopératives OP de taille suffisante.

L'apparition de « grands producteurs » sur le marché, en lien avec le commerce traditionnel ou l'implication d'entreprises de négoce dans le production est en train de modifier le paysage de la filière espagnole. Cette évolution combinée à la pression de la distribution , toujours plus concentrée, va obliger à améliorer encore la compétitivité (au travers de l'innovation, des économies d'echelle, afin de réduire les coûts et améliorer l'amortissement des investissements, d'élargir la gamme de produits et les calendriers…). Pour cela nous devrons accélérer les processus d'intégration et sur la base de structures commerciales bien dimensionnées, aborder de nouveaux projets de promotion de la consommation au niveau du marché communautaire et l'internationalisation sur de nouveaux marchés.

Dans le cas contraire, les petits producteurs cesseront l'activité. Pour accompagner ce processus de structuration il est indispensable que la production continue d'être accompagnée par les systèmes aides communautaires actuels : avec le développement de Programmes Opérationnels pour des OP de bonne taille.

Comment se déroule le début de la campagne 2015 au niveau climatique ? Que prévoit on en matière de volumes de production ?

Le MEDFEL 2015 a lieu à des dates qui ne permettent pas de faire de prévisions très précises pour la majorité des régions de production espagnoles ? Ces chiffres sont donc provisoires et devront être confirmés.

<u>Zones les plus précoces</u> (Murcia, Valencia et Andalucía)

La campagne se déroule normalement, en l'absence de gelées même si l'hiver a été froid. On a connu une forte pluviométrie pendant l'hiver et le début du printemps ce qui a induit un bon développement végétatif des arbres. On prévoit également une bonne qualité et de bons calibres.

A cause des conditions climatiques, les récoltes seront retardées par rapport à l'année dernière (entre 10 et 12 jours). Mais 2013 était une année très précoce. Cette année devrait être normale au niveau des dates de récolte avec un bon échelonnement des variétés.

Zones plus tardives (Aragón, Catalogne)

Pour le moment, on prévoit une légère augmentation de la production par rapport à l'an passé. En Aragon, il y a eu quelques épisodes de gel et de pluies qui ont causé une mauvaise nouaison dans certaines zones ainsi que le développement du monilia. Mais on ne peut généraliser ces problèmes ni même garantir qu'ils vont avoir un impact significatif sur les volumes de production. Il y a un retard d'une dizaine de jours par rapport à 2014 soit 4 à 5 jours de retard par rapport à la normale.

En général, on attend une légère augmentation de la production de pêches de 3 % (pêches plates, nectarines et pavies inclues). Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des surfaces et l'entrée en production de nouvelles plantations et pas à l'augmentation des rendements qui devraient être proches de l'optimum comme en 2014.

On observe les mêmes phénomènes pour l'abricot mais dans ce cas l'augmentation est de 12 %. La floribondité et la nouaison ont été bonnes et sans accident climatique, on attend des fruits de bonne qualité et de bon calibre.

L'inquiétude en Espagne est liée aux conditions climatiques dans les zones de consommation en Europe d'une part et d'autre part de connaitre les volumes proposés en cerise, fraises et autres baies... qui sont des concurrents des fruits à noyaux.

De plus, la mauvaise campagne de pommes influe négativement sur le début de la saison de pêches et on ressent une crainte suite à la mauvaise saison passée avec la poursuite du véto russe et l'absence de mesures pour la pêche et la nectarine de la part de la Commission.

Manel SIMON y BARBERO.
Directeur Général d'AFRUCAT (Catalogne)

Comment s'est déroulée la campagne 2014 en terme de volumes,, de qualité, de marché ?

La campagne 2014 a été caractérisée par des volumes de production normaux, proches du potentiel de production de la Catalogne avec des pics de production importants mi Juillet et debut et mi aout compte tenu du calendrier varietal de la región. En 2014, le calendrier des récoltes a été en avance.

La qualité a été bonne avec de bons calibres.

Le marché a été à la baisse à partir de la première ou deuxième semaine de Juillet. Début Aout, alors qu'on prévoyait une augmentation des prix de par un rééquilibrage entre l'offre et la demande, le président Poutine a interdit l'importation de fruits en provenance de l'UE vers la Russie. Alors le marché ne se releva pas et les prix restèrent très bas, en dessous des coûts de production.

Quel a été l'impact du blocus Russe sur vos exportations et sur le déroulement de la campagne ?

L'impact du blocus Russe a été très important, ce pays étant un client majeur pour les pêches et les nectarines catalanes.

Dans un premier temps, l'impact s'est matérialisé sur les camions en cours d'acheminement vers la Russie et qui ont été redirigés vers d'autres marchés pour être proposés à bas prix et qui ont saturé ces marchés. Il y eut aussi des pertes avec des produits qui se détèriorèrent et ne trouvèrent pas de débouchés.

Plus tard, les répercussions ont touché les fruits non encore récoltés et qui étaient contractualisés avec des clients Russes. Dans ce cas, il a fallu trouver de nouveaux clients.

Quelles sont les tendances structurelles d'évolution de la filière au niveau de la production ? Au niveau des marchés ?

Le rythme des nouvelles plantations en Catalogne était en augmentation compte tenu de la demande de nos produits à l'export, principalement au niveau des pays tiers. Toutefois, cet hiver 2014-2015, le rythme des nouvelles plantations s'est ralenti.

Au niveau des marchés, le véto russe a nécessité de trouver rapidement de nouveaux marchés avec toutes les difficultés que cela implique sachant que pour la Russie c'est un processus qui a duré près de 10 ans. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire que les administrations développent des protocoles d'accord sur les échanges avec les pays tiers.

Quels sont pour vous les enjeux pour la filière catalane ? Européenne ?

Tant pour le secteur fruitier Catalan, que pour le secteur européen, nous croyons qu'il faut travailler au niveau de:

- La promotion du produit, tant au niveau comunautaire qu'extra-comunautaire
- Développer et renforcer les outils de prévention et de gestion de crises de marchés
- Faciliter l'acces a de nouveaux marchés
- Homogénéiser et améliorer la qualité avec l'apport des nouvelles variétés

Comment se déroule le début de la campagne 2015 au niveau climatique ? Quels impacts à prévoir en terme de calendrier de production ? En terme de volumes ?

Les températures hivernales ont été douces. Le début de la floraison a débuté avec des températures douces mais la fin de floraison a été marquée par des températures basses et des pluies.

A fin mars, le calendrier d'évolution des fruits montre un certain retard par rapport à 2014.

Pensez vous que les mécanismes de gestion et de prévention des crises prévus par l'OCM ont fonctionné ? Que faudrait il changer ou améliorer ? Avez vous de nouvelles propositions ?

Non ces mécanismes n'ont pas fonctionné correctement. Nous pouvons faire de nouvelles propositions à ce niveau :

- Mécanismes de distribution caritative via les produits transformés.

Dans l'OCM fruits, les prix de retrait cofinancés actuels sont insuffisants pour prévenir des déséquilibres soudains. Le mécanisme de retrait pour une distribution caritative est le seul qui n'est pas cofinancé et qu'on pourrait mettre en oeuvre. Le mécanisme de distribution caritative en frais reste très limité au niveau des volumes du fait d'une chaine de distribution non adaptée.

Le mécanisme de distribution caritative de produit transformé est une très bonne solution pour aider à gérer les volumes de production. Cette aide aux populations en difficulté est bien accueillie par la société.

Il est nécessaire de ne pas le limiter en volumes pour que ce soit une vraie mesure préventive contre la baisse des prix de marchés. Nous pensons qu'il ne serait pas nécessaire de retirer des volumes très importants pour ré-équilibrer les marchés.

- Fond financier co-financé
- Création d'un fond économique co-financé et pluriannuel AOP-UE
- De plus, dans le contexte particulier de la crise avec la Russie, il faudrait en plus disposer de mécanismes exceptionnels avant de débuter la campagne ce qui n'est pas le cas à ce jour.

Nous devrions également intensifier la recherche de nouveaux marchés. Actuellement, l'UE n'agit pas de manière efficace et opérationnelle au niveau de l'ouverture “collective” de nouveaux marchés laissant la place à des négociations bilatérales “état à état”.

FRANCE

Bruno DARNAUD
Président de l'AOP Pêches et nectarines de France

PECHES ET NECTARINES FRANCAISES :

le professionnalisme sera la seule issue

Après 2 années favorables pour la filière française, la saison 2014 a remis les producteurs français face à leurs vieux démons. Avec un niveau de production élevé, le marché a montré du printemps jusqu'à la mi aout des signes de saturation. Les difficultés du marché russe, le niveau de production élevé et surtout la météorologie médiocre ont obligé les entreprises à constituer des stocks élevés, et la pression sur les prix s'est exercée pendant l'essentiel de la saison.

La consommation des pêches et nectarines en France a suivi la courbe d'érosion qu'elle connaît depuis quelques années, et la part de consommation des pêches plates, qui se situe autour de 10% des fruits vendus en France, pèse sur les débouchés de la production française, absente de ce segment.

Tous les opérateurs ont souffert, l'Espagne, l'Italie et la Grèce se heurtant au marché russe atone puis fermé à la fin juillet, et les reports des volumes ne trouvant pas preneur sur les marchés solvables ont pesé de tout leur poids. Dans ce contexte, c'est à nouveau une année compliquée pour les producteurs et les entreprises de commerce.

Avec moins de 250.000 tonnes, la France subit le concert européen, et c'est une chance relative que la préférence nationale se soit exercée fortement.

Au plan collectif, l'AOP poursuivra donc la démarche de segmentation du rayon initiée il y a 4 ans pour proposer une gamme adaptée à toutes les bourses et tous les circuits dont les nouveaux concepts de distribution (drive ou spécialistes des produits frais). Dans les circuits de GMS l'offre de produits garantissant les bonnes pratiques environnementales et sociales sera amplifiée, à travers la signature « les vergers écoresponsables » pour plus de 1.100.000 tonnes de pommes, poires, abricots et pêches, dans un contexte de défiance des consommateurs entretenue par certains médias.

Le groupement des forces au sein d'une AOP regroupant désormais 38 entreprises dans les filières pêches et abricots, et le travail de fond sur les sujets techniques de production (variété, bonnes pratiques environnementales) serviront cet objectif.

Au niveaux des exploitations, les choix techniques sont plus que jamais stratégiques, le salut passant par une maîtrise de toutes les étapes, un renouvellement constant du verger, pour que le professionnalisme permette à chaque agriculteur de figurer parmi les producteurs qui bénéficieront des effets d'une amélioration attendue de la situation.

EUROPECH’

Remercie toutes les personnes qui se sont associées à l’élaboration de ces prévisions de récolte
Pêche – nectarine – pavie 2015

GRECE	Vassilis KUKURYANNIS	Coopérative Almme
	Nikos KOUTLIAMPAS	A.OP Velvendo
ESPAGNE	Patricia DE ALMANDOZ FRAILE Elisenda CASALS	Cooperativas agro Alimentarias Afrucat
ITALIE	Elisa MACCHI	Centro Servizio Ortofruticolo
FRANCE	Laurent BERNADETTE	SCEES, AGRESTE

Et les services statistiques des DRAF LR, PACA, et RHONE ALPES.